

Zeitschrift:	Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali
Herausgeber:	Schweizerische Naturforschende Gesellschaft
Band:	94 (1911)
Rubrik:	Bericht des Zentralkomitees nebst Kassabericht der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft für das Jahr 1910/1911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I

Bericht des Zentralkomitees

nebst

Kassabericht

der

Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für

das Jahr 1910/1911

Leere Seite
Blank page
Page vide

Leere Seite
Blank page
Page vide

Rapport du Comité central
de la Société helvétique des Sciences naturelles
pour l'année 1910/1911
par Ed. SARASIN.

Les membres du nouveau Comité central, que leur élection par l'Assemblée générale de notre Société à Bâle, le 5 septembre 1910, a placés dans un champ d'activité tout nouveau pour eux, dans lequel ils ont senti tout d'abord leur profonde inexpérience, n'ont pas la prétention de vous présenter ici, sept mois après leur entrée en charge, un rapport aussi exceptionnellement important que celui dans lequel leurs distingués prédecesseurs vous ont exposé, il y a un an, les fruits du dévouement infatigable dépensé par eux au service de notre Société, tout particulièrement dans la dernière année de leurs fonctions, où ils ont élaboré entre autres une révision très heureuse de nos statuts, comprenant, à côté d'autres réformes importantes, la création du Sénat, ce Conseil supérieur de notre Société, qui constitue un lien si précieux entre les Hautes Autorités fédérales et nous.

Nous présentant devant vous avec un bagage beaucoup plus modeste qu'eux, nous ne saurions commencer notre exposé à nous sans nous adresser tout d'abord aux membres de l'ancien Comité central pour leur exprimer notre profonde reconnaissance et leur dire que la Société helvétique des Sciences naturelles sait tout ce qu'elle leur doit pour le grand travail accompli par eux pendant les six années de leur excellente gestion. Nos affectueuses pensées, en ce jour, vont tout particulièrement à Fritz Sarasin, notre cher président sortant, que nos meilleurs vœux ne cessent d'accompagner au loin, dans sa belle et courageuse expédition scientifique entreprise dès le lendemain du jour où il avait déposé son mandat si fidèlement rempli.

L'exercice dont nous vous rendons compte ici, est le premier qui s'est accompli dans l'application intégrale de notre nouvelle constitution. Le Conseil fédéral, auquel va l'hommage de notre vive gratitude pour le précieux appui qu'il nous accorde en toute occasion, s'est empressé, une fois la création du Sénat votée par notre Société, de nommer ses six délégués au sein de ce Corps, et cela dans la personne de :

MM. Louis *Cardinaux*, conseiller aux Etats, à Fribourg;
Ernest *Chuard*, conseiller national, à Lausanne;
le Prof. Dr Hugo *Kronecker*, directeur de l'Institut physiologique de l'Université de Berne;
Auguste *Rickli*, conseiller national, à Langenthal;
Charles-Émile *Wild*, conseiller national, à Saint-Gall;
Dr Konrad *Zschokke*, conseiller national, à Aarau.

Nous accueillons, au milieu de nous, avec la plus vive satisfaction, ces hommes dévoués, membres pour la plupart des Conseils de la Confédération, qui ont bien voulu accepter d'être nos collaborateurs pour la défense des intérêts de notre Société. Nous les saluons comme collègues, qu'ils soient ou non membres effectifs de la Société helvétique des Sciences naturelles.

La première séance du Sénat *in pleno* a eu lieu le 9 juillet courant, à Berne, dans la belle salle du Conseil des Etats, que le Conseil fédéral avait très aimablement mise à notre disposition. Ses délégués y ont pris part au grand complet, et nous ont clairement manifesté, à cette occasion, leur sympathie pour nos travaux. Nous avons pu apprécier pleinement, ce jour-là, l'utilité de cette nouvelle institution du Sénat, et c'est de sa part et munis de son approbation que nous vous apportons aujourd'hui toutes les principales résolutions sur lesquelles vous allez avoir à délibérer.

A votre arrivée à cette réunion, il vous a été remis un fascicule contenant les tirages à part des rapports de nos différentes Commissions vous renseignant complètement sur l'activité qu'elles ont déployée pendant le dernier exercice, chacune dans sa sphère. Nous n'avons donc pas à revenir sur le détail

de leurs travaux et nous nous bornerons à insister ici sur les points les plus importants, entraînant de votre part une décision spéciale.

C'est le cas précisément pour la résolution à laquelle s'est arrêtée la *Commission des tremblements de terre*, relativement à l'avenir de l'observatoire sismique du Zurichberg, dont la construction et l'installation viennent d'être récemment achevées par ses soins.

Le précédent rapport du Comité central vous a déjà entretenus de cette importante création. Nous vous rappelons, en deux mots, que le Conseil fédéral y a très généreusement contribué par un subside de fr. 12.000, et que la Ville de Zurich, de son côté, a gracieusement mis le terrain nécessaire à la disposition de la Commission, en joignant, plus tard, à cette prestation, les frais de construction d'un chemin d'accès et une partie de ceux concernant l'établissement d'une canalisation pour l'eau. Notre Comité lui a adressé, pour cette dernière libéralité, ses vifs remerciements.

La totalité des frais de construction et d'achats d'appareils s'est élevée à fr. 25.000 environ, couverts pour plus de la moitié par des dons de particuliers. M. le Prof. Früh, président de la Commission, a déployé, dans toute cette affaire, une extraordinaire activité, pour laquelle notre Société a contracté vis-à-vis de lui une grande dette de reconnaissance. Il a été soutenu pour l'installation et la mise en marche des appareils sismographiques par MM. Maurer et de Quervain, de la station centrale météorologique, qui veulent bien depuis lors suivre régulièrement leur marche.

Cette belle création une fois achevée, et nous en félicitons sincèrement la Commission, il s'agissait de savoir entre quelles mains placer ces précieux instruments de travail pour leur faire donner le maximum de leur rendement. La Commission a tenu une très importante séance à Zurich le 11 juin dernier, jour de l'inauguration de l'Observatoire et en présence du président du Comité central, pour en discuter. Sur un rapport très documenté de son dévoué président et après un long débat, elle a décidé d'offrir à la Confédération la propriété du nouvel

Observatoire, ainsi que la charge d'assurer son service par les soins de sa station centrale météorologique.

Cette décision de la Commission sismologique ayant été pleinement approuvée par le Comité central, la résolution suivante a été soumise par lui au Sénat de notre Société, dans sa séance du 9 courant, et adoptée par ce Corps à l'unanimité :

« Le Sénat, après avoir entendu le rapport de M. le Prof. Früh, approuve en principe la cession de la station sismologique de Zurich à la Confédération, et charge le Comité central d'élaborer, avec la Commission sismologique, un rapport détaillé à présenter au Conseil fédéral, précisant les conditions de cette cession, et les rapports futurs de la Commission sismologique avec les Autorités fédérales. »

Tout à l'heure, nous soumettrons cette résolution à votre acceptation, que nous attendons unanime aussi, quoiqu'il puisse en coûter à notre Société de renoncer à la propriété et à l'exploitation de cet Observatoire, créé par sa Commission des tremblements de terre. Mais il y a là pour elle une question de principe, et elle sortirait du cadre de son activité en voulant posséder un Institut scientifique et prendre à sa solde des employés pour en assurer le service. Nous ne pouvons pas demander à notre Commission de se charger d'un travail de cette nature, et elle ne pourrait pas l'accepter.

Il est impossible de méconnaître, en effet, que ni notre Société ni notre Commission sismologique ne sont organisées pour prendre la responsabilité d'un service de cette importance. Si l'on veut que celui-ci soit bien fait, il doit être placé sous la direction d'un personnel fixe relevant de l'Etat. Il est aussi évident qu'il n'est pas dans le rôle de notre Société, telle qu'elle est constituée actuellement, de créer, d'entretenir, et de contrôler des Instituts scientifiques permanents. La Confédération, les cantons et quelques grandes villes possèdent seuls les ressources nécessaires pour cela. La véritable activité de notre Société doit être au contraire de provoquer des initiatives dans tous les domaines de la science, toutes les fois surtout que les pouvoirs publics ne peuvent encore agir. Dans le cas qui nous occupe, en se déssaisissant de sa récente création en faveur de

la Confédération, qui l'y a si puissamment aidée, la Commission sismologique fait œuvre de patriotisme et il lui en reste tout l'honneur. Bien loin d'en être diminuée, sa situation en sera agrandie et son utilité encore mieux démontrée que par le passé. La cession de la station du Zurichberg à la Confédération ne doit point nécessairement, en effet, entraîner la création d'une Commission sismologique fédérale en dehors de notre Société. Il suffira pour en assurer le service d'étendre la compétence de la station centrale météorologique, qui en serait chargée, à la *géodynamique*.

A cette dernière serait attribuée l'étude instrumentale des macroséismes et des microséismes révélés par les appareils du Zurichberg, et le soin d'établir leur corrélation avec les tremblements de terre lointains, tandis que notre Commission continuerait la tâche qu'elle a si bien remplie jusqu'ici de recueillir, de concentrer et de mettre en valeur les renseignements que lui transmettent ses nombreux membres répartus sur tout notre territoire concernant les macroséismes qui s'y produisent. Le premier succès que notre Commission vient de remporter par sa récente création, l'encouragera d'ailleurs à porter son utile initiative sur d'autres points, et déjà elle envisage la nécessité de doubler la station sismique établie dans la plaine suisse à Zurich d'une autre en pleine chaîne des Alpes, par exemple, dans les Grisons.

Nous avons tenu à vous exposer dans ses grands traits la question la plus importante dont votre nouveau Comité central a eu à s'occuper, et qui nous a paru d'ailleurs devoir intéresser au plus haut degré les membres de cette assemblée. Tout à l'heure, M. le Prof. Früh, sur notre demande, vous fera une communication détaillée sur les travaux de sa Commission depuis son origine, en y comprenant la création de l'Observatoire du Zurichberg.

Il est une autre œuvre de la plus haute importance à laquelle notre Société doit consacrer toute son attention et tous ses soins, c'est celle de la mise en valeur et de la *publication des observations qui se poursuivent depuis 40 ans au Glacier du*

Rhône. Il est inadmissible, en effet, que l'énorme capital d'observations et de mensurations accumulé pendant cette longue période de temps, reste plus longtemps enfoui sans autre profit pour la science que les rapports annuels de la Commission des glaciers sur les variations que subit, d'une année à l'autre, ce grand fleuve de glace. Il y a là, pour la glaciologie, des résultats généraux à tirer et des lois à établir qui doivent être, sans plus tarder, révélés à la science.

Cette publication exige, avant qu'il puisse y être procédé, tout un ensemble de travaux préparatoires. Savoir la revision et le calcul de toutes ces mensurations, établissement de tableaux récapitulatifs, construction de graphiques, transcription sur pierre d'un certain nombre de planches qui doivent compléter celles, assez nombreuses, déjà terminées. Pour cette première partie du travail, préparatoire à la publication, la Commission a obtenu le précieux concours de M. le colonel Held, chef du Bureau topographique fédéral, celui-là même qui, pour toute la dernière période, a fait les campagnes annuelles de mensurations et a été la cheville ouvrière de cette grande entreprise scientifique. Il a porté la dernière main à cette mise au point de ce grand ensemble d'observations, et M. le Prof. Mercanton de Lausanne, qui a bien voulu se charger de la rédaction du mémoire explicatif, va pouvoir se mettre au travail. Celui-ci achevé, l'œuvre entière sera prête pour la publication, dont se chargera sans doute la Commission des Mémoires.

La dépense de cet ensemble de travaux préparatoires à la publication s'élève à fr. 10.000. Notre Société, pas plus que le Club Alpin, qui ont déjà consacré des sommes considérables à ces observations ne pouvaient y suffire et il fut décidé de demander au Conseil fédéral de bien vouloir accorder à notre Société un subside d'égale somme pour aider à cette publication qui est une œuvre nationale et fera le plus grand honneur à notre pays.

L'ancien président du Comité central adressa une lettre très documentée au Conseil fédéral le 1^{er} décembre 1910, pour motiver cette demande de crédit. Le Conseil fédéral lui a répondu

qu'il prenait cette demande en considération, mais qu'elle venait trop tard pour 1911 et qu'il devait ajourner sa réponse jusqu'au moment où les Chambres auraient discuté le budget de 1912.

Nous avons nanti le Sénat de cette demande de crédit adressée au Conseil fédéral et après avoir ouï un exposé très complet de la question par M. le prof. Heim, successeur du regretté Hagenbach-Bischoff à la présidence de la Commission des glacières, il a approuvé le renouvellement de cette démarche auprès des Autorités fédérales. Nous soumettrons tout à l'heure cette résolution à l'approbation de cette assemblée et nous avons tout lieu d'espérer que la réponse du Conseil fédéral nous sera favorable.

La *Commission des œuvres d'Euler* poursuit son grand travail avec le plus infatigable dévouement. Aussi nous avons la très vive satisfaction de vous présenter ici même le premier exemple du premier des 45 volumes, qui vient de sortir de presse et que M. le prof. Rudio, président du Comité de rédaction dépose en cet instant sur le bureau. Ce volume intitulé : « **LEONHARD EULER, Vollständige Anleitung zur Algebra. Mit den Zusätzen von J. L. Lagrange** » comprend plus de 600 pages. Son exécution est d'une correction parfaite, grâce au soin qu'y ont apporté tant la Maison Teubner et C^{ie} de Leipzig, à qui l'édition en a été confiée, que les membres du Comité de rédaction pour qui la lecture des épreuves représente à elle seule un labeur considérable à cause de la conscience scrupuleuse qu'ils y apportent. A M. le prof. Rudio, nous tenons à déclarer hautement que nous savons apprécier à sa juste valeur le sacrifice énorme qu'il fait à notre Société de son temps et de son grand savoir pour l'accomplissement de la tâche qu'il a assumée avec tant de désintéressement. A M. le prof. Rudio, tous nos sincères remerciements et toutes nos félicitations à l'occasion de l'apparition de ce premier et très beau volume que deux autres vont suivre prochainement.

Par office, en date du 23 décembre, le Département fédéral de l'Intérieur nous a transmis une lettre qu'il avait reçue du

président de la *Commission polaire internationale*, invitant la Suisse à entrer dans cette association. Le Comité central, sous réserve de la décision du Sénat qui a été conforme, a répondu en donnant un préavis favorable et en faisant remarquer que par esprit de solidarité la Suisse ne doit pas rester en dehors d'une grande œuvre internationale, surtout lorsque cette participation n'engage pas la Confédération financièrement comme c'est le cas ici et lorsque notre pays peut désigner comme délégués des explorateurs polaires de premier ordre qui lui font grand honneur.

En revanche, vu le caractère privé de l'entreprise, nous n'avons pas cru devoir donner suite à une demande adressée à notre Société par M. le Dr Friedländer de participer à la création de l'*Institut volcanologique* fondé par lui à Naples.

La *Maison Teubner de Leipzig*, celle même à laquelle nous avons confié l'édition des œuvres d'Euler a célébré le 3 mars dernier le jubilé centenaire de sa fondation auquel elle nous a très gracieusement invités. M. le prof. Rudio a bien voulu représenter à ces fêtes le Comité central et la Commission Euler.

Nous avons été aussi invités à nous joindre au jubilé cinquantenaire comme professeur à l'Université de Bologne de notre illustre membre honoraire *Giovanni Capellini*, le 12 juin dernier, ce que nous nous sommes empressés de faire par l'envoi d'une lettre et d'une dépêche de félicitations.

Le *fonds Koch* au capital de fr. 500.—, légué à notre Société par son auteur pour que les intérêts soient employés à l'achat de livres pour sa bibliothèque doivent suivre celle-ci remise par nous à la Bibliothèque de la Ville de Berne. Nous vous proposons donc de remettre ce fonds à cette dernière à condition qu'elle se conforme aux intentions du généreux testateur.

Le *nombre des membres de notre Société* s'est sensiblement accru, grâce au recrutement considérable que le dernier Comité

annuel a opéré pour nous à Bâle en 1910. Il s'élève maintenant à plus de mille.

La mort en revanche a creusé parmi nous des vides bien douloureux en nous enlevant cette année 15 de nos membres ordinaires. Vous aurez tous bien vivement ressenti la perte tout particulièrement sensible que nous avons faite en la personne d'*Ed. Hagenbach-Bischoff*, ce chercheur infatigable, cet ami dévoué, qui n'a jamais croyons-nous manqué nos réunions annuelles dont il était l'âme et qui par sa chaude et vibrante éloquence a bien souvent fait battre nos coeurs.

Nous avons aussi perdu deux de nos membres honoraires avec lesquels plusieurs d'entre nous entretenaient des relations spéciales d'amitié, *Melchior Treub*, directeur de l'Institut botanique de Buitenzorg et *Walthère Spring*, professeur de chimie générale à l'Université de Liège.

Kassabericht des Quästors
der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft
für das Jahr 1910/11

A. Zentral-Kasse. Die vorliegende 83. Rechnung pro 1910/11 weist ein befriedigenderes Resultat auf als die letztjährige; das verdanken wir hauptsächlich dem ausnahmsweise grossen Zuwachs neuer Mitglieder bei unserer Generalversammlung in Basel, ferner einem hochherzigen Geschenk von Fr. 500 vom Jahres-Comité in Basel für Druck der Verhandlungen und dem etwas grösseren Absatz von Verhandlungen und Clichés zu denselben.

Die Einnahmen aus den Eintrittsgebühren, Jahresbeiträgen, dem Beitrag der Stadtbibliothek Bern und dem Jahres-Comité von Basel, aus Zinsen und dem Erlös der Drucksachen etc. belaufen sich auf total Fr. 10443.04, denen Fr. 8707.53 Ausgaben gegenüberstehen. Den Hauptposten der Ausgaben bilden, wie natürlich, die Kosten für den Druck der Verhandlungen von 1910 und der neuen Gesellschafts-Statuten im Betrage von Fr. 6153.; dazu kommt ein Kredit an die Erdbebenkommission, Bestreitung weiterer Drucksachen, Miete des Archivlokals, Honorar, Bureaumaterial etc., zusammen Fr. 2534.—. Der Aktiv-Saldo der Zentralkasse betrug am 30. Juni 1910 nur noch Fr. 1149.—, am 30. Juni 1911 dagegen wieder Fr. 1735.—

B. Eine ganz besonders erfreuliche Vermehrung von Fr. 1050 pro 1910/1911 hat das *Stamm-Kapital* erfahren durch die Averosalbeiträge von 7 neuen, lebenslänglichen Mitgliedern; es erreicht jetzt die Höhe von Fr. 20,711.30. Allerdings ist dabei inbegriffen ein Legat von Fr. 500.— von Herrn Bibliothekar Koch sel. aus Bern, welches er 1891 unserer Gesellschaft zur Erweiterung ihrer Bibliothek vermachte und welches nun — wie

schon früher unsere Bibliothek selbst — ebenfalls der Stadtbibliothek Bern abgetreten werden soll.

Beim Stammkapital ist in der Art der Anlage nur insoweit eine Aenderung eingetreten, als von dem Guthaben auf dem Gutschein der Allg. Aargauischen Ersparniskasse Fr. 4000.— abgelöst und dafür in 4 Obligationen à Fr. 1000.— des gleichen Institutes angelegt wurden, um künftig $4\frac{1}{4}\%$ Zins statt nur 4% zu erhalten. Auch die schon vorhandenen Obligationen der Allg. Aargauischen Ersparniskasse konnten vom 1. Juni dieses Jahres an in solche à $4\frac{1}{4}\%$ konvertiert werden. —

C. *Das Schläfli-Stamm-Kapital* mit Fr. 18,000.— ist in seinem Bestand und in der Art seiner Anlage gleichgeblieben.

D. *Die laufende Rechnung der Schläfli-Stiftung* weist an Einnahmen mit dem letztjährigen Saldo und den Zinsen des Stammkapitals Fr. 1238.— auf, die Ausgaben für einen Schläfli-Preis, für Druck der Zirkulare, Aufbewahrungsgebühr, Gratifikation etc. machen Fr. 589.— aus, und es verbleibt somit ein Aktivsaldo auf neue Rechnung von Fr. 649.—

E. *Das Gesamtvermögen der Gesellschaft*, die Zentralkasse, das Stammkapital und die Schläflistiftung umfassend, ergibt pro 30. Juni 1911 die Summe von Fr. 40,996.— und erzielt damit eine Vermögensvermehrung von Fr. 1651.— gegenüber dem Vorjahr.

AUSZUG AUS DER 83. JAHRESRECHNUNG PRO 1910/1911

Quästorin: Fanny Custer

	Fr,	Cts.
Zentralkasse		
<i>Einnahmen</i>		
Vermögensbestand am 30. Juni 1910	1,149	74
Aufnahmsgebühren	498	—
Jahresbeiträge	4,795	—
Beitrag der Stadtbibliothek Bern	2,500	—
Geschenk des Jahreskomitee von Basel 1910	500	—
Zinsgutschriften und bezogene Zinsen	772	90
Diverses	227	40
	10,443	04
<i>Ausgaben</i>		
Bibliothek	20	—
Verhandlungen und Statuten	6,153	35
Kommissionen	500	—
Diverses	2,034	18
Saldo am 30. Juni 1911	1,735	51
	10,443	04
Unantastbares Stammkapital		
(inbegriffen Fr. 500.— Bibliothek-Fonds)		
Bestand am 30. Juni 1910	19,661	30
Aversalbeiträge von 7 neuen Mitgliedern auf Lebenszeit	1,050	—
Bestand am 30. Juni 1911	20,711	30
zusammengesetzt aus:		
11 Obligationen der Schweizer. Bundesbahnen, 3½ %		
à Fr. 1000.—	11,000	—
1 Obligation der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4¼ %		
à Fr. 1000.—	1,000	—
4 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4¼ %		
à Fr. 1000.—	4,000	—
2 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4¼ %		
à Fr. 500.—	1,000	—
1 Obligation der Zürcher Kantonalbank, 4 % à Fr. 1000		
1 Obligation der Aarg. Bank, 4 % Fr. 1000	1,000	—
	Uebertrag	19,000

	Fr.	Cts.
Uebertrag	19,000	—
1 Obligation der Handwerkerbank Basel, 4 $\frac{1}{4}$ %		
à Fr. 1000	1,000	—
Guthaben bei der Allg. Aarg. Ersparniskasse . . .	711	30
	20,711	30

Bibliothek in Bern

Einnahmen

Saldo am 30. Juni 1910	9	48
Zinse des Kochfundus:		
a) von der Schweiz. Naturforsch. Gesellschaft	20	—
b) von der Bernischen Naturforsch. Gesellschaft	17	50
	46	98

Ausgaben

Abonnement der Zeitschrift für Mathematik und Physik,		
Band 59	26	70
Saldo am 30. Juni 1911	20	28
	46	98

Denkschriften-Kommission

Einnahmen

Saldo am 31. Dezember 1909	777	44
Beitrag des Bundes pro 1910	5,000	—
Beiträge an den Druck der «Monographie des Klett-		
gau», Band 45	700	—
Verkauf von Denkschriften	1,884	75
Zinse	149	50
	8,511	69

Ausgaben

Druck von Denkschriften	5,748	15
Druck von Nekrologen und bibliograph. Verzeichnissen	800	40
Drucksachen, Honorare, Reiseentschädig., Porti etc	634	44
Saldo am 31. Dezember 1910	1,328	70
	8,511	69

	Fr.	Cts.
Schläfli-Stiftung		
Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1911 :		
10 Obligationen der Schweizer. Bundesbahnen, 3½ %		
à Fr. 1000.—	10,000	—
4 Obligationen Neues Stahlbad St. Moritz, 4½ %		
à Fr. 1000.—	4,000	—
2 Obligationen der Stadt Lausanne, 4% à Fr. 500.—		
1,000	—	
1 Obligation der Schweiz. Kreditanstalt, 4% à Fr. 1000		
1,000	—	
1 Obligation des Schweiz. Bankvereins, 4% à Fr. 1000		
1,000	—	
1 Obligation der Politischen Gemeinde Oerlikon, 4¼ %		
à Fr. 1000.—	1,000	—
	18,000	—
Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1910	533	69
Zinsgutschrift und bezogene Zinse	705	20
	1,238	89
<i>Ausgaben</i>		
Schläfli-Preis an Prof. Dr. Ls. Rollier, Zürich . . .	500	—
Druck der Schläfli-Zirkulare	27	30
Aufbewahrungsgebühr der Wertschriften, Gratifikation, Porti	61	83
Saldo am 30. Juni 1911	649	76
	1,238	89
Geologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1909	7,519	15
Beiträge des Bundes pro 1910	42,500	—
Verkauf von Textbänden und Karten	2,007	80
Rückvergütungen	60	70
Zinse	1,000	85
	53,088	50

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Taggelder an die im Feld arbeitenden Geologen, Ge-		
steinsanalysen, Kartenlieferungen	14,377	85
Honorare an die Autoren	3,171	25
Druckarbeiten, Karten etc.	12,360	70
Aufnahmen im Grenzgebiet Grossherzogtum Baden-		
Schweiz	2,227	40
Diverses	2,068	45
Saldo am 31. Dezember 1910	<u>18,882</u>	<u>85</u>
	<u>53,088</u>	<u>50</u>
 <i>Geotechnische Kommission</i>		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1909	32	95
Beitrag des Bundes pro 1910	5,000	—
Erlös für « Geotechnische Beiträge »	85	—
Zinse	89	20
	<u>5,207</u>	<u>15</u>
<i>Ausgaben</i>		
Untersuchung von Steinbrüchen, von natürlichen Bau-		
steinen, Dünnschliffe	3,653	85
Diverses	466	25
Saldo am 31. Dezember 1910	<u>1,087</u>	<u>05</u>
	<u>5,207</u>	<u>15</u>
 <i>Kohlen-Kommission</i>		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1909	6,912	35
Zinse	267	—
	<u>7,179</u>	<u>35</u>
<i>Ausgaben</i>		
Ausgaben der Kommission f. Untersuchungen, Bureau-		
arbeiten	239	90
Saldo am 31. Dezember 1910	<u>6,939</u>	<u>45</u>
	<u>7,179</u>	<u>35</u>

	Fr.	Cts.
Commission Géodésique		
<i>Recettes</i>		
Solde de 1909	1,213	52
Allocation fédérale pour 1910	22,000	—
Subside du Service topograph. fédéral pour 1910	3,500	—
Divers et intérêts	200	40
	<hr/>	<hr/>
	26,913	92
<i>Dépenses</i>		
Ingénieurs et frais	10,536	10
Stations astronomiques	2,148	—
Travaux pour mesure de la pesanteur	250	—
Instruments	2,144	50
Imprimés et séances	4,729	10
Contribution annuelle à l'Association géod. internat.	986	—
Divers	1,720	40
Solde de 1910	4,399	82
	<hr/>	<hr/>
	26,913	92
Erdbeben-Kommission		
I. Jahresbetrieb und Erdbebenwarte		
<i>Einnahmen</i>		
1. Kleine Kasse (Saldo vom 1 Juli 1910)	422	57
2. Sparkasse der Zürcher Kantonalbank, inkl. Einlage Jahreskredit 1910/11 u. Erzeig v. 31. Dez. 1910	11,900	05
3. Vom Dozenten-Verein beider Hochschulen in Zürich an die Erdbebenwarte	500	—
	<hr/>	<hr/>
	12,822	62
<i>Ausgaben</i>		
1. An die Erstellung der Erdbebenwarte	12,618	16
2. Jahresausgaben der Erdbeben-Kommission 1910/11	289	10
	<hr/>	<hr/>
	12,907	26
Defizit	84	64
	<hr/>	<hr/>
	12,822	62
	<hr/>	<hr/>

	Fr.	Cts.
II. Betriebsrechnung der schweiz. Erdbebenwarte		
<i>Einnahmen</i>		
Besonderer Kredit des Bundes pro 1911	1,000	—
<i>Ausgaben</i>		
Montage, Installation, Betrieb	604	44
Saldo pro 30. Juni 1911:		
In der Ersparniskasse Zürich.	(310	92
Guthaben bei der Erdbebenkommission als deren Defizit	(84	64
	1,000	—
III. Schlussrechnung		
Von einem Gönner erhalten f. die Erdbeben-Kommission	700	—
Defizit per 30. Juni 1911	84	64
Bleiben als Saldo d. Erdbeben-Kommiss. auf 1. Juli 1911	615	36
Hydrologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1910	242	06
<i>Ausgaben</i>		
Analyse der Schlammproben aus dem Brienzsee . .	100	—
Schreibstube für Arbeitslose, Porti etc.	17	17
Saldo am 30. Juni 1911	124	89
	242	06
Gletscher-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1910	174	38
Zinse	4	85
	179	23
<i>Ausgaben</i>		
Frankaturen	2	06
Saldo am 30. Juni 1911	177	17
	179	23

	Fr.	Cts.
Der Saldo zerfällt in :		
Spezialfonds für Untersuchung von Eistiefen	500	—
Dazu Zins für 15 Jahre	300	—
Ab : Defizit der Rechnung für Gletschervermessung pro 30. Juni 1911	800	—
Ergibt den obigen Saldo von	622	83
	<u>177</u>	<u>17</u>

Kryptogamen-Kommission

Einnahmen

Saldo am 31. Dezember 1909	3,057	50
Beitrag des Bundes pro 1910	1,200	—
Zinse	115	—
	<u>4,372</u>	<u>50</u>

Ausgaben

Druck von « Beiträgen »	539	70
Diverses	25	40
Saldo am 31. Dezember 1910	3,807	40
	<u>4,372</u>	<u>50</u>

Concilium Bibliographicum

Gewinn- und Verlustrechnung

Einnahmen

Buchsaldo	34,604	72
Waren- (Papier-) Vorrat laut Inventar	8,325	—
(Saldo) für Vermittlung	562	48
Mietzinse	1,193	50
Staatliche Subvention und Schenkungen	8,625	—
Sconto-Ueberschuss von 1909	545	20
Saldo inklusive Gewinn von 1909	2,484	37
	<u>56,340</u>	<u>27</u>

	Fr.	Cts.
Ausgaben		
Papieranschaffung	10,293	50
Druckarbeiten	9,012	03
Schneidarbeiten	605	80
Iagerunkosten	1,037	40
Fracht und Zollauslagen	361	05
Kleine Unkosten	347	05
Diverse kleine Anschaffungen	357	52
Porti, Telephon etc.	2,479	80
Beleuchtung	130	08
Heizung	389	40
Reise-Umkosten	1,288	55
Löhne und Salaire	19,861	88
Bank- und Hypothekarzins	6,183	07
Versicherung und Steuern	168	35
Abschreibung pro 1910 auf Immobilien, Mobilien und Maschinen	2,138	20
Gewinn pro 1910	1,686	59
	56,340	27

Abschluss-Bilanz

	<i>Aktiva</i>	
Barschaft	255	49
Liegenschaft (10 % Abschreibung)	111,500	—
Handbibliothek do.	707	—
Papier- und Zettelvorrat laut Inventar	8,325	—
Mobiliar (10 % Abschreibung)	2,394	—
Maschinen do.	1,347	—
Schrift do.	1,476	50
Guthaben: Debitoren	45,059	79
Postcheck-Konto	350	55
Kommissions-Konto	494	51
	171,909	84

	Fr.	Cts.
<i>Passiva</i>		
Hypothekarschuld	60,000	—
Bankschuld	84,987	15
Anteilscheine	23,500	—
Kreditoren	1,736	10
Gewinn pro 1910	1,686	59
	171,909	84
Naturwissenschaftliches Reisestipendium		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1909	5,354	11
Beitrag des Bundes pro 1910	2,500	—
Zinse	88	95
	7,943	06
<i>Ausgaben</i>		
Reisestipendium	5,000	—
Verschiedenes, Druck der Zirkulare, Porti	102	73
Saldo am 31. Dezember 1910	2,840	33
	7,943	06

Immobilien der Schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.

1. Der Studerblock bei Collombey-Muraz (Wallis), Geschenk des Herrn Briganti (Verhandlungen 1869, p. 180, 1871, p. 93—95, 1877, p. 360, 1883, p. 76, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
2. Die erratische Blockgruppe im Steinhof. Diese gehört der Gesellschaft zwar nicht eigentümlich, ist aber durch zwei Servitutverträge mit der Gemeinde Steinhof in ihrem Bestande gesichert, und das Grundstück, worauf sie liegt, muss jederzeit zugänglich bleiben (Verhandlungen 1869, p. 182, 1871, p. 210, 1893, p. 124);
3. Eine Sammlung von Gotthardgesteinen, deponiert im Museum Bern (Verhandlungen 1874. p. 82);
4. Die Eibe bei Heimiswyl, geschenkt von einigen Basler Freunden (Verhandlungen 1902, p. 176);

5. Der Block des Marmettes bei Monthey, mit Hilfe von Bundessubventionen und freiwilligen Beiträgen angekauft (Verhandlungen 1905, p. 331, 1906, p. 426, 1907, Bd. II, p. 9, 1908, Bd. I, p. 189, Bd. II, p. 10, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
6. Die Kilchlitluh im Steinhof, Kt. Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 9 und p. 168). Geschenk der Naturschutzkommission 1909.
7. Eine Gruppe von miocänen Rollblöcken auf der Kastelhöhe, Gemeinde Himmelried, Kanton Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 169, 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
8. Eine Waldfläche bei Ilanz, Graubünden, bestanden mit Fichten, umrankt von aussergewöhnlich grossen Waldreben, Clematis vitalba (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
9. Vier erratische Blöcke am Ostabhang des Heinzenberges, Graubünden (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.

Bericht der Revisoren

Die Unterzeichneten haben die Jahresrechnungen der Zentralkasse der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft und der Schläfli-Stiftung pro 1910/11 geprüft und mit den Belegen übereinstimmend gefunden. Sie beantragen, die Rechnungen zu genehmigen und dem Quästor Décharge zu erteilen, unter bester Verdankung der korrekten Rechnungsführung und sorgfältigen Vermögensverwaltung.

Hinsichtlich des Vermögensbestandes von Fr. 40,996.57 ist daran zu erinnern, dass unter Berücksichtigung des Kursverlustes auf Fr. 21,000.— 3½% Obligationen der Schweizerischen Bundesbahnen zur Zeit ein Abstrich von ca. Fr. 1700.— gemacht werden müsste.

Solothurn, 13. Juli 1911.

Die Rechnungsrevisoren:

A. Mägis.

O. Bargeti.

E. Tschumi.